

**Session de formation  
Ile-de-France Environnement**

Samedi 15 octobre 2005

**"A quoi servent les parcs naturels régionaux ?"**

CONTRIBUTION DE DANIEL BALTZINGER, PRESIDENT DE L'UNIOIN DES AMIS  
DU PARC DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

**Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse  
Création – Actions – Bilan**

**Caractéristiques**

C'est un PNR particulier car :

- le plus proche de Paris (30 km) et mitoyen d'une Ville Nouvelle (St Quentin en Yvelines)
- le plus petit des PNR (24 500 ha à comparer à plus de 60 000 ha pour les autres PNR franciliens, 21 communes)
- le plus ancien des PNR franciliens ( 1985 sachant que celui du Vexin a date de 1995).

Tout ceci explique l'identité atypique et la forte vulnérabilité de ce PNR (cf. annexe1).

**La création**

La forte mobilisation associative qui est à l'origine de la création mérite d'être rappelée car elle explique les enjeux et attentes.

La vallée de Chevreuse a été l'objet d'une pression urbanistique très importante dès les années 50-60. Des inquiétudes ont été à l'origine de nombreuses prises de position.

Ainsi, déjà en 1959, les maires du canton de Chevreuse se sont réunis pour lancer *un comité d'action pour la sauvegarde de la vallée de Chevreuse et de sa région*, resté à l'état de projet.

En 1964, Philippe Saint Marc a créé le *Comité de sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse*, en vue d'alerter les populations, les élus et l'Etat sur l'intérêt d'assurer la défense des espaces verts et d'œuvrer pour le classement des sites sensibles et des paysages.

Philippe Saint Marc ayant participé au colloque de Lurs en Provence en 1966, d'où sont nés les PNR, s'est ensuite, en tant que Président de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine occupé de créer le PNR des Landes de Gascogne, qui a été un des premiers PNR, en 1970.

C'est donc très logiquement que le Comité de sauvegarde a demandé, dès 1967, la création d'un PNR en Vallée de Chevreuse.

Localement les projets les plus inquiétants sont apparus : projet de 2500 logements près de Dampierre, projet de 1200 logements au nord de Chevreuse, puis de 2500 logements dans la forêt au sud de Chevreuse, projet de vente de 1300 ha du domaine du duc de Luynes à des sociétés immobilières de la banque Lazard...

Les populations et les élus sont sensibilisés et s'associent en 1972 au Comité de Sauvegarde pour demander la création d'un PNR.

Des associations locales de sauvegarde de l'environnement sont créées : dès 1975 à Cernay la Vielle et Châteaufort par exemple.

Le Comité de sauvegarde organise avec les associations locales de nombreuses manifestations locales de sensibilisation des administrations, élus, habitants et visiteurs (fêtes du parc, randonnées, pétitions, visites, publications...)

Pour affirmer sa détermination et rassembler les associations locales, le Comité de Sauvegarde crée en février 1980, l'« *Union des associations pour la création et l'animation du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse* »

Il faudra encore 5 ans de mises au point, délibérations et réflexions pour que finalement le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse reçoive son agrément définitif en **décembre 1985** :

- plus de 20 ans après la création du Comité de Sauvegarde
- 5 ans après la création de l'Union des Amis du PNR.

Ainsi, en 2005, ont été célébrés :

- les 40 ans du Comité de Sauvegarde
- les 30 ans des associations les plus anciennes (Cernay, Châteaufort...)
- les 25 ans de l'Union des amis du PNR
- les 20 ans du PNR...

Une nouvelle charte est signée en **décembre 1999** valable pour 10 ans, soit jusqu'en 2009.

Etant donné le planning d'élaboration et de concertation, les études pour cette troisième charte devraient commencer dès début 2006, dès à présent les problèmes de l'extension du PNR à d'autres communes sont évoqués.

### **Actions et organisation**

Les **actions** engagées selon la charte actuelle sont essentiellement :

- la maîtrise de l'urbanisation
- l'amélioration de la qualité des eaux
- la mise en valeur des espaces naturels
- le développement économique
- l'éducation à l'environnement
- la qualité du bâti privé et public.

La **gestion du PNR** est assurée par un Comité syndical (31 membres avec voix délibérative dont 5 de la Région, 5 du Conseil Général et 21 des communes) qui délibère et un bureau syndical (11 représentants dont le Président et 4 vice-présidents) qui assure la gestion administrative et prépare les décisions à soumettre au comité syndical.

Les missions dévolues au Syndicat Mixte sont mises en œuvre par une équipe technique qui assure aussi la gestion administrative et financière. Cette équipe est placée sous l'autorité d'un Directeur et comprend entre autres sept chargés de mission (milieux naturels et environnement, architecture et urbanisme, patrimoine, agriculture et SIG, développement économique, communication animation et culture, éducation à l'environnement).

L'**Union des Amis du PNR** participe statutairement au Bureau et au Comité Syndical avec voix consultative. La présence au Bureau Syndical, bien que contestée par certains élus, est maintenue par le Président. L'Union a aussi deux représentants dans chacun des groupes de travail thématiques (Urbanisme-Habitat, développement économique, Communication-animation- culture, liaisons vertes-économies d'énergie, eau-rivières-zones humides). Ces groupes ont des fonctionnements aléatoires.

### **Bilan vu de l'Union**

#### **Les points positifs**

**Maîtrise de l'urbanisation** : La pression urbanistique importante des années 60 a été maîtrisée par les classements des espaces concernés. Les zones naturelles telles que définies dans les POS opposables en 1999 ont été gelées par la Charte, ce qui évite, en principe, toute nouvelle expansion de l'urbanisme. Il est en effet apparu que l'évolution démographique de l'ensemble des communes du PNR entre les deux recensements de 1990 et 1999 était supérieure à la moyenne départementale. La nouvelle charte limite cette évolution à 8 % sur 10 ans, ce qui à notre avis est encore excessif. Nous avons souhaité, sans succès, la mise en place d'une structure de suivi et d'analyse de l'évolution démographique. Ceci qui permet à tout le monde d'avoir bonne conscience, en attendant le résultat en 2009...